



Bulletin des responsables de colloques - Numéro 2 **13 février 2019**

Bonjour,

Voici le deuxième numéro du *Bulletin des responsables de colloques*, qui est envoyé à tous les responsables et coresponsables des colloques du 87^e Congrès de l'Acfas. Vous le retrouverez aussi dans votre outil en ligne « Mes colloques ».

Plus de 115 colloques au [programme préliminaire](#) ont lancé des appels à communications. Contribuez à la diffusion du programme dans vos réseaux et encouragez vos collègues et étudiants-es- à soumettre une proposition!

Sommaire

1. [Prochaines étapes](#)
2. [Transmettez votre programme final au plus tard le 12 mars 2019](#)
3. [Transmettez vos besoins logistiques au plus tard le 12 mars 2019](#)
4. [Mettre en valeur les partenaires de votre colloque](#)
5. [Attribution des gratuités et inscriptions groupées](#)
6. [Rappel : politique d'inscription obligatoire au Congrès](#)
7. [Contacts](#)

1. Prochaines étapes

12 mars 2019	Date limite pour transmettre votre programme final à l'Acfas	Dans votre module « Mes colloques » (étapes 6 à 10), vous devez : <ul style="list-style-type: none">• Valider votre description longue et adresser vos remerciements à vos partenaires (étape 6);• Ajouter vos conférenciers et leurs communications (étape 7);• Créer l'horaire de votre colloque (étape 8)• Visualiser et transmettre votre programme (étape 10)
12 mars 2019	Date limite pour transmettre vos besoins logistiques	Dans votre module « Mes colloques » (étapes 8 et 9), vous devez : <ul style="list-style-type: none">• Indiquer vos besoins logistiques (audiovisuel, type de salle, mobilier, etc.) pour chacune des sessions créées (étape 8);• Prendre connaissance du tableau récapitulatif (étape 9).
1 ^{er} avril 2019	Diffusion du programme général du congrès sur acfas.ca	Consultez le <i>Guide Objectif visibilité</i> et utilisez les outils de communication (étape 11) pour faire la promotion de votre colloque dans vos réseaux.
Du 1 ^{er} avril au 10 mai 2019	Inscriptions groupées	Dans votre module « Mes colloques » (étape 12), si vous le souhaitez, vous pouvez : <ul style="list-style-type: none">• Inscrire vos conférenciers;• Inscrire des participants à votre colloque.
Du 1 ^{er} avril au 10 mai 2019	Attribution des inscriptions gratuites	Dans votre module « Mes colloques » (étape 12), vous devez : <ul style="list-style-type: none">• Attribuer vos inscriptions gratuites (une à deux par colloque) Voir la politique d'inscription.
15 avril 2019	Diffusion des salles dans le programme général du congrès sur acfas.ca	Prenez connaissance de la salle où se tiendra votre colloque et partagez l'information à vos participants.
Du 22 avril au 10 mai 2019	Période de commandes auprès des traiteurs du congrès	Passez une commande, le cas échéant : <ul style="list-style-type: none">• Le formulaire de commande vous sera transmis par courriel à l'ouverture de la période de commandes

2. Votre programme final à transmettre au plus tard le 12 mars 2019

La date de remise de votre programme final approche! Il vous reste moins d'un mois pour compléter votre programme final aux étapes 6 à 10 du module « Mes colloques » sur acfas.ca.

Comment faire?

- Rendez-vous dans le module « Mes colloques » et complétez les étapes 6 à 10, en vous référant aux textes d'aide et aux pages 9 à 12 du [Guide des responsables de colloques](#).

À savoir!

- Le programme de votre colloque paraîtra dans le programme général du congrès dès le 1er avril 2019 sur acfas.ca. Certains éléments feront l'objet d'une révision linguistique. Merci de porter une attention particulière à la qualité de la langue des résumés des communications, qui ne seront pas révisés.
- Du 13 au 29 mars, l'Acfas et l'UQO valideront la conformité de votre programme et de vos besoins logistiques. Les personnes nommées comme responsable du programme et responsable de la logistique à l'étape 2 seront contactées si nous avons des questions.
- Les locaux attribués à votre colloque seront confirmés le 15 avril.
- Notez que la création d'un compte utilisateur par vos conférenciers est obligatoire pour les ajouter au programme. Veuillez porter attention aux icônes apparaissant à l'étape 7 (*Important!* avoir un compte utilisateur, être membre de l'Acfas et être inscrit au Congrès sont trois choses distinctes. La création d'un compte utilisateur, gratuite, permet d'apparaître au programme, d'adhérer à l'Acfas et de s'inscrire au Congrès).

Après la diffusion du programme général

- Vos conférenciers pourront prendre connaissance de la communication que vous leur avez attribuée (titre et résumé) à partir de leur compte utilisateur dans « Mes communications ». Ils ne pourront toutefois pas la modifier, vous serez les seuls à pouvoir le faire.
- Une fois votre programme diffusé le 1er avril 2019, vous aurez la possibilité de modifier quelques éléments (conférenciers et communications à l'étape 7; horaire à l'étape 8). Cependant, aucune modification aux sessions (heures, besoins logistiques) ne sera permise, ces informations étant prises en compte pour l'assignation des salles.

3. Vos besoins logistiques à transmettre au plus tard le 12 mars 2019

Vous devez nous informer de vos besoins logistiques (capacité de salle, aménagement, panneaux pour des affiches, cocktail, etc.). Ceci permettra à l'équipe logistique de l'UQO et du Cégep de l'Outaouais de vous attribuer une salle et des espaces connexes appropriés pour votre colloque.

Comment faire?

- Répondez à toutes les questions logistiques lors de l'ajout de sessions à votre programme dans le module « Mes colloques » à l'étape 8 - *Horaire et programmation*.
- Référez-vous à la section *Logistique* (p. 12 à 15) du [Guide des responsables de colloques](#) afin de connaître les services offerts et le matériel déjà fourni dans chaque salle.

4. Mettre en valeur les partenaires de votre colloque

L'Acfas vous propose une entente de visibilité, moyennant des frais, si vous souhaitez offrir de la visibilité aux partenaires de votre colloque.

Quels sont les coûts associés?

- Option 1 - Logo dans le programme du colloque en ligne et mention dans le *Guide des congressistes* uniquement : 200 \$ (avant taxes)
- Option 2 - Présence d'un représentant de votre partenaire à votre colloque : 55 \$ (sans taxes)
- Option 3 - Logo, mention et représentant : 220 \$ (avant taxes, inscription à 20 \$ du représentant incluse)

Comment faire?

- Remplissez le formulaire [Partenaires officiels de colloques](#) (disponible à l'étape 11 du module « Mes colloques ») et retournez-le avant le 22 mars 2019 à eva.mascolo-fortin@acfas.ca.

5. Attribution des gratuités et inscriptions groupées

À l'étape 12- *Gratuités et inscriptions groupées*, dès le 1er avril 2019, vous pourrez :

- Attribuer vos inscriptions gratuites (d'une à deux par colloque) - voir la [politique d'inscription](#);
- Payer l'inscription de plusieurs de vos participants (conférenciers ou personnes hors de la programmation) à la fois.

6. Rappel : politique d'inscription obligatoire au Congrès

L'inscription au Congrès est **obligatoire** pour tous les organisateurs de colloques et leurs participants (conférenciers, animateurs, participants à une table ronde, personnes de l'assistance) présents au Congrès. Vous êtes responsable d'en informer tous vos participants.

Des tarifs avantageux sont offerts jusqu'au 28 avril 2019 et l'adhésion à l'Acfas offre un rabais supplémentaire. Consultez notre grille tarifaire pour en savoir plus sur nos tarifs *Étudiants et Services publics, société civile et retraités*.

Retrouvez toute l'information sur notre site :

acfas.ca/evenements/congres/inscription

7. Contacts

Informations générales (programme, module en ligne)

Éva Mascolo-Fortin

Chargée d'information et de services aux congressistes

(+1) 514 849-0045, poste 257 ou eva.mascolo-fortin@acfas.ca

Inscriptions

Micheline Lacombe

Responsable de la comptabilité et des ressources humaines

(+1) 514 849-0045, poste 224 ou micheline.lacombe@acfas.ca

Logistique (salles, besoins logistiques)

Équipe de l'UQO

(+1) 819-595-3900, poste 3867 ou acfas2019@uqo.ca

Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

